



Administration communale
Ch. de Villarsel 60a
1723 Villarsel-sur-Marly

AUX CITOYENNES ET CITOYENS
DE LA COMMUNE

Villarsel-sur-Marly, le 21 septembre 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

Vous êtes cordialement invités à participer à **l'assemblée communale ordinaire** qui aura lieu le

Jeudi 7 octobre 2021 à 20h15
à la Cabane des Sociétés à Marly
(Route de Chésalles 49).

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 avril 2021
2. Rapport d'activités du Conseil communal
3. Mode de convocation des assemblées communales
4. Election des commissions pour la législature 2021-2026
 - 4.1 commission financière
 - 4.2 commission d'aménagement et de l'énergie
 - 4.3 commission de naturalisation
5. Statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS) – présentation et approbation
6. Règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire (AES) - approbation
7. Divers

Les documents relatifs aux points 1, 5 et 6 peuvent être consultés sur le site internet de la commune (www.villarsel-sur-marly.ch) ou au bureau communal, dix jours avant l'assemblée.

L'assemblée communale se déroulera dans le respect des règles d'hygiène préconisées par l'OFSP.

Le port du masque sera obligatoire.

Dans l'attente de vous saluer lors de cette assemblée, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Le Conseil communal